



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 3787

Texte de la question

POLITIQUE POUR L'EMPLOI

M. le président. La parole est à M. Franck Reynier, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. Franck Reynier. Monsieur le Premier ministre, jeudi dernier, le Conseil des ministres examinait le projet de loi travail. Hasard du calendrier, la DARES – direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques – présentait, le même jour, les chiffres mensuels du chômage.

Le groupe UDI vous alerte régulièrement sur votre absence de résultats en ce domaine, sur les drames humains qui en résultent chaque jour, sur le décrochage de notre économie face à nos partenaires européens et sur la perte de confiance des Français envers ceux qui les dirigent.

Une nouvelle fois, les chiffres du chômage se dégradent. Le chômage touche durement nos jeunes et nos aînés, mais je suis particulièrement inquiet de voir que la catégorie dans laquelle il augmente le plus est celle des vingt-cinq à quarante-neuf ans – autrement dit le cœur de la population active.

Ces tranches d'âge sont en effet celles qui, en principe, résistent le mieux face au chômage, mais ce sont aussi les générations qui soutiennent l'économie de notre pays, celles qui consomment, qui achètent des biens, qui investissent pour acquérir ou équiper un logement. Ce sont les générations-clés de l'économie française.

Nous craignons au groupe UDI que votre politique, une nouvelle fois, ne soit pas à la hauteur des enjeux. Nos entreprises doivent retrouver de la compétitivité. Il faut baisser les charges sans passer par l'usine à gaz du CICE.

M. François Rochebloine. Très bien !

M. Franck Reynier. Nous devons mieux former les jeunes, les demandeurs d'emploi et les actifs de notre pays. Notre législation et notre réglementation doivent être simplifiées. Notre temps de travail ne doit plus être un sujet tabou.

M. François Rochebloine. Très bien !

M. Franck Reynier. Notre dialogue social doit être repensé.

Monsieur le Premier ministre, le temps est compté. Quand allez-vous enfin lancer une politique pour l'emploi qui produise des résultats ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants et sur quelques bancs du groupe Les Républicains.)*

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

Mme Clotilde Valter, *secrétaire d'État chargée de la formation professionnelle et de l'apprentissage.* Monsieur le député, vous l'avez dit, le nombre de demandeurs d'emploi sans activité a augmenté de 38 400 en février. Je rappelle que cette évolution intervient après la forte baisse du mois de janvier. Elle s'inscrit dans un mouvement de hausses et de baisses incessantes depuis de longs mois. *(Vives exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

M. le président. Mes chers collègues, je vous en prie ! Chacun aura compris que vous avez un autre point de vue.

Mme Clotilde Valter, *secrétaire d'État.* La hausse du mois de février s'explique en grande partie par le passage en catégorie A de personnes qui étaient déjà inscrites à Pôle Emploi les mois précédents, mais qui exerçaient une activité réduite. *(Exclamations continues sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

Nous ne pouvons malheureusement pas nier ce résultat qui traduit un certain ralentissement de l'activité observée aux mois de novembre et de décembre 2015.

M. Jean Leonetti. Quel enthousiasme !

M. Yves Fromion. Quelle belle réponse !

M. François Rochebloine. Que faites-vous ?

M. le président. Monsieur Rochebloine, s'il vous plaît !

Mme Clotilde Valter, *secrétaire d'État.* Ces résultats, même s'ils ne sont pas à la hauteur de ce que nous pouvons tous – et avant tout les demandeurs d'emploi – attendre, nous invitent à l'action. Il nous appartient d'agir et c'est ce que le Gouvernement a fait, je le rappelle, en lançant au début de cette année le plan d'urgence pour l'emploi qui s'appuie sur deux éléments.

M. Charles de La Verpillière. C'est honteux !

Mme Clotilde Valter, *secrétaire d'État.* Le premier est le plan TPE-PME qui a déjà permis le dépôt de 100 000 intentions d'embauches dans les très petites entreprises. *(Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.)* Il faut prendre ce résultat en considération, d'autant que le chiffre augmente chaque jour. *(Mêmes mouvements.)*

M. Yves Fromion. Pathétique !

Mme Clotilde Valter, *secrétaire d'État.* Le deuxième est le plan « 500 000 formations supplémentaires », dans le cadre duquel cinq conventions ont d'ores et déjà été signées avec les régions ; la dynamique est donc engagée. *(Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

M. le président. S'il vous plaît, mes chers collègues.

Mme Clotilde Valter, *secrétaire d'État.* C'est en favorisant à la fois les embauches dans nos TPE et la formation des chômeurs, destinée à les faire revenir plus rapidement à l'activité, que nous aboutirons à l'objectif recherché. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen. - Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

Données clés

Auteur : [M. Franck Reynier](#)

Circonscription : Drôme (2^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3787

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Formation professionnelle et apprentissage

Ministère attributaire : Formation professionnelle et apprentissage

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 mars 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [30 mars 2016](#)